

Le consentement : Relançons le débat !

Dans son livre « **Le Consentement** », l'éditrice **Vanessa Springora**, raconte la relation qu'elle a eu, sous emprise, à l'âge de 14 ans avec l'écrivain Gabriel Matzneff.

Pour **Enfance et Partage** et bien d'autres associations de protection de l'Enfance, le débat sur le consentement d'un mineur à une relation sexuelle avec un majeur doit être relancé.

Monsieur Adrien Taquet secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'Enfance interrogé sur **l'affaire Matzneff** a déclaré : "Je souhaiterais que la fin du silence, la fin de l'impunité que marque peut-être le début de cette affaire, ne s'arrête pas là et que nous continuions tous ensemble à lutter contre les violences faites aux enfants dans notre pays".

A la lumière de ces déclarations, **nous demandons la réouverture des débats** sur les violences sexuelles faites aux enfants pour améliorer les textes qui les définissent et ainsi en finir avec le fait qu'un mineur quel que soit son âge soit dans l'obligation de prouver son non-consentement et ce malgré **la loi Schiappa**.

Partant de l'idée qu'un mineur de moins de 15 ans ne peut consentir à un acte sexuel avec un majeur, nous soutenons l'idée de poser une interdiction absolue de relations sexuelles entre un majeur et un mineur de moins de 15 ans.

Nous demandons l'élaboration d'un nouveau texte déterminant une infraction criminelle spécifique dès lors qu'un adulte commet un acte de pénétration sexuelle sur un mineur de moins de 15 ans.

Modifier la loi sur les violences sexuelles sur mineur est une nécessité absolue pour une meilleure protection.

A propos d'Enfance et Partage : Depuis plus de 40 ans, l'association agit pour que chaque enfant soit protégé par sa famille et par la société afin de préserver son devenir d'adulte. Nos actions se déploient autour de la Prévention et de la Lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles, avec l'appui de 19 comités locaux, 250 bénévoles, une dizaine de salariés (psychologues, juristes) et un réseau de 50 professionnels (avocats, psychothérapeutes).

Contacts :

Présidente : Marie-Pierre Colombel

mariepierre.colombel@enfance-et-partage.org

M : +33 (0) 07.62.49.51.63.

Contact Presse : Gaëlle Stévant Le Franc – 06 43 95 92 44

Responsable de la communication: Valérie Maud Camus

Tel : 01 55 25 65 63 / **M** : 06 14 79 31 58

Association Enfance et Partage - 96 rue Orfila, 75020 Paris - Tel : 01 55 25 65 65

<http://www.enfance-et-partage.org>